

Brève du CRT, n° 3

Nous continuons, avec vous, le travail qui, maintenant concerne la session d'été 2020.

Nous nous préoccupons en particulier de la situation actuelle concernant les contrats des chargées et chargés d'enseignement. En effet, le printemps est le moment, pour la majorité d'entre vous, du renouvellement ou de la reconduction de votre contrat, en d'autres mots, de la renégociation de votre charge de travail (répartition des tâches) et parfois de votre régime d'emploi, avec la personne responsable de votre unité. Or, nous savons que, pour plusieurs d'entre vous, il a été difficile, voire impossible de le faire dans le contexte que nous connaissons.

Cela dit, nous savons que ce processus est tout de même en cours dans plusieurs facultés, mais, selon les données que nous avons, nombre de contrats qui auraient été acceptés ou discutés ne sont toujours pas affichés dans les bases de données, ce qui nous empêche de vérifier s'ils respectent notre convention collective.

Cette situation nous préoccupe dans la mesure où, cet été, alors que tous les cours offerts par l'Université Laval sont à distance, ce sont surtout les chargées et chargés d'enseignement qui ont la charge d'enseigner, superviser, coordonner, etc.

Nous vous rappelons que tout ce qui concerne les chargées et chargés d'enseignement se trouve au [chapitre 14 et à l'Annexe S de la convention](#).

À la lumière de ce que vous vivez au quotidien pour l'été 2020, mais, plus globalement, concernant votre contrat de chargée ou chargé d'enseignement, n'hésitez pas à nous contacter si vous vous interrogez quant au respect de vos droits ou de vos conditions de travail : crt@scccul.ulaval.ca.

Le comité des relations du travail

Élisabeth Cyr
Louis Émond
Louis Lefrançois
Sylvain Marois